

## VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA : HIVER 2002-2003

Les vaccins contre l'influenza répondant aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) pour l'hiver 2002-2003 sont les vaccins purifiés « split » ou « subunit » de composition suivante :

A/Moscow/10/99(H3N2)-like

A/New Caledonia/20/99(H1N1)-like

B/Hong Kong/330/2001-like.

Les vaccins ( $\alpha$ -RIX, ADDIGRIP, FLUVIRIN, INFLUVAC S, MUTAGRIP S, VAXIGRIP) sont adaptés à ces normes.

La période optimale pour vacciner s'étend du début du mois d'octobre à la fin du mois de novembre.

Il est toujours important de protéger les groupes à risque par la vaccination. Il s'agit des personnes de plus de 60 ans (certainement celles vivant en communauté), des patients souffrant d'une affection rénale ou pulmonaire chronique, des patients cardiaques, des patients atteints de troubles métaboliques, notamment les diabétiques, des patients avec des infections chroniques à staphylocoques et des immunodéprimés. La vaccination peut également être envisagée chez les personnes qui, par des contacts réguliers, pourraient transmettre le virus à des patients à risque (par ex. le personnel hospitalier). La vaccination est également indiquée chez les enfants asthmatiques. [Voir aussi Folia d'août 2001 et d'août 1998].

Depuis peu, le *Centers for Disease Control and Prevention* aux Etats-Unis recommande aussi de vacciner contre la grippe les femmes enceintes qui, pendant la saison de la grippe, sont au deuxième ou troisième trimestre de leur grossesse. Ceci permettrait d'éviter une à deux hospitalisations pour 1.000 femmes enceintes vaccinées [via site web <http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/rr5004a1.htm>].

En ce qui concerne la vaccination des adultes et des enfants souffrant d'un asthme grave (mais stable), une étude récente confirme que la vaccination chez ces patients n'augmente pas le risque d'exacerbation asthmatique dans les jours suivant la vaccination, pour autant que celle-ci soit effectuée à un moment où le patient ne présente pas d'infection respiratoire [*New Engl. J. Med.* **345**, 1529-1536 (2001); *La Revue Prescrire* **22**, 380-382 (2002)].

---

Des formulaires de pharmacovigilance de couleur jaune sont insérés dans le Répertoire Commenté des Médicaments, et tous les 4 mois dans les Folia; ils sont aussi disponibles via l'internet à l'adresse suivante: <http://www.afigp.fgov.be/FR%20home/formulaires/fiche%20jaune.htm>. Nous vous encourageons à rapporter, à l'aide de ces formulaires, toutes les réactions que vous suspectez, sans oublier de mentionner vos nom, adresse et numéro de téléphone afin que le Centre de Pharmacovigilance puisse vous recontacter. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le CENTRE NATIONAL DE PHARMACOVIGILANCE (Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement, Inspection de la Pharmacie, Bâtiment Amazone, Blvd Bischoffsheim, 33, 1000 Bruxelles; téléphone n° 02/227.55.33 ou 02/227.55.09 fax n° 02/227.55.28).